



POLITIQUE DE RECONNAISSANCE  
ET POLITIQUES DE SOUTIEN  
À LA VIE ASSOCIATIVE

Programme  
d'aide financière  
pour le soutien  
aux opérations



**Terrebonne**  
*Une histoire de vie*

## Présentation du programme

Ce programme a pour but de soutenir les opérations régulières des organismes à but non lucratif sur le territoire de la Ville en leur accordant une aide financière qu'ils pourront utiliser de façon discrétionnaire.

### Organismes visés

Le Programme d'aide financière pour le soutien aux opérations s'adresse aux organismes du **groupe B** suivants :

- 1- Ceux étant incorporés sans but lucratif et axés sur des activités pour les jeunes ou pour la famille, en matière de sport, de loisir ou de culture.  
**Note :** pour être considéré comme admissible, un organisme axé sur la famille doit démontrer qu'il compte au moins cinquante pour cent (50 %) de jeunes de moins de 18 ans parmi sa clientèle active.
- 2- Ceux ayant la majeure partie de leurs opérations sur le territoire de la Ville de Terrebonne et à l'intérieur des horaires municipaux d'utilisation (lundi à vendredi après 18 h et le samedi et le dimanche).

### Nature de l'aide

L'aide municipale consiste en une subvention annuelle pouvant représenter un versement par participant de moins de dix-huit (18) ans de dix dollars (10 \$), sept dollars (7 \$) ou cinq dollars (5 \$) selon le pointage obtenu lors de l'analyse de leur dossier. Une bonification pouvant aller jusqu'à 15 % du montant total de la subvention peut être accordée selon les réponses fournies à cette section.

**Note:** Au moment du regroupement, certains organismes bénéficiaient d'une subvention de fonctionnement supérieure à ce qu'ils étaient censés recevoir dans le cadre de l'application de la présente politique. Depuis 2005, ceux-ci voient leur subvention diminuer graduellement durant une période de dix (10) ans afin de se conformer à la politique en 2014.

### Conditions générales

Les demandes des organismes admissibles seront étudiées et analysées selon des critères bien précis et à la lumière des informations reçues. Le montant de la subvention par participant de moins de dix-huit (18) ans est déterminé par le pointage obtenu lors de l'analyse du dossier de l'organisme.

- Le programme d'aide financière ne peut s'appliquer qu'une (1) seule fois par année civile.
- Les subventions accordées en vertu du présent programme seront versées en entier aux organismes aussitôt que possible après l'acceptation de la demande de subvention.
- Tout programme de promotion ou de publicité de l'organisme devra faire mention du soutien financier de la Ville de Terrebonne.



## Renseignements sur l'organisme

Nom de l'organisme :  
 Adresse de l'organisme :  
 Code postal : Téléphone :  
 Adresse courriel : Site Web :  
 Personne responsable de la demande :  
 Fonction :  
 Téléphone : Tél. (autre) :

## Questionnaire

1) Où est situé le siège social de l'organisme ?

- Terrebonne .....
- Mascouche .....
- Autre .....  Nom de la ville : .....

2) Quel territoire est desservi par votre organisme ? *Possibilité d'indiquer plus d'un choix.*

- Terrebonne en entier .....
- Secteur(s) de la ville  précisez : .....
- Quartier .....  précisez : .....
- MRC Les Moulins .....
- Région Lanaudière .....
- Autre .....  précisez : .....

3) Quel est le pourcentage de vos participants qui sont résidents de Terrebonne ?

- 80 % et plus .....
- 50 % à 79 % .....
- 30 % à 49 % .....
- moins de 30 % .....   
 (aucune subvention accordée)

4) Combien de participants avez-vous, toute provenance confondue ?

- 300 participants et plus .....
- 100 à 299 participants .....
- moins de 100 participants .....

**Note :** Joindre à la présente demande la liste de vos participants de l'année de fonctionnement précédente (les participants de clubs scolaires ou évoluant pendant les périodes scolaires sont exclus). Cette liste doit comprendre : nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone, numéro de Carte Accès Terrebonne, date de naissance, catégorie dans laquelle le participant joue et son niveau AA, BB, A etc. s'il y a lieu.



5) Quelle(s) catégorie(s) de clientèle votre organisme dessert-il ? *Possibilité d'indiquer plus d'un choix.*

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| Enfant d'âge préscolaire.....                  | <input type="checkbox"/> |
| Enfant d'âge scolaire – niveau primaire.....   | <input type="checkbox"/> |
| Enfant d'âge scolaire – niveau secondaire..... | <input type="checkbox"/> |
| Adultes.....                                   | <input type="checkbox"/> |
| Famille.....                                   | <input type="checkbox"/> |

6) Quel est le niveau de pratique de vos participants ? *Possibilité d'indiquer plus d'un choix.*

Pour les organismes de sport et de culture :

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| Initiation (apprendre les bases de l'activité).....                 | <input type="checkbox"/> |
| Récréatif (pratiquer l'activité pour le plaisir uniquement).....    | <input type="checkbox"/> |
| Compétition (développement de l'élite).....                         | <input type="checkbox"/> |
| Pratique libre (pratiquer l'activité sans supervision dirigée)..... | <input type="checkbox"/> |

Pour les organismes sociocommunautaires :

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| Initiation (apprendre les bases d'une activité)..... | <input type="checkbox"/> |
| Éducation (formation et apprentissage).....          | <input type="checkbox"/> |
| Développement des compétences.....                   | <input type="checkbox"/> |
| Implication sociale et partage des valeurs.....      | <input type="checkbox"/> |

7) Quelle est la durée de votre saison d'activité ?

- |                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| 12 mois (annuel).....   | <input type="checkbox"/> |
| entre 6 et 11 mois..... | <input type="checkbox"/> |
| moins de cinq mois..... | <input type="checkbox"/> |

8) Quel est le pourcentage d'autofinancement de votre organisme par des commandites et des activités d'autofinancement (en valeur ou en argent) ?

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 30 % et plus du budget global.....       | <input type="checkbox"/> |
| entre 10 % et 29 % du budget global..... | <input type="checkbox"/> |
| moins de 10 % du budget global.....      | <input type="checkbox"/> |



**SECTION BONUS** (*Possibilité de bonifier votre subvention jusqu'à 15 % du montant total accordé*)

9) Avez-vous une politique de tarification dégressive en fonction du nombre de participant d'une même famille ?

oui  non

10) Acceptez-vous dans vos activités des participants ayant des problématiques particulières (ex : handicap physique ou mental) ?

oui  non

11) Avez-vous réalisé dans la dernière année une ou des activités de formation pour vos bénévoles ?

oui  non

12) Avez-vous évalué dans la dernière année l'état de satisfaction de votre clientèle en lien avec les services que vous offrez ?

oui  non

13) Votre organisme a-t-il un plan d'action pour la prochaine année ?

oui  non

14) Votre conseil d'administration est-il complet dans le sens de vos règlements généraux ?

oui  non

**QUESTION À COMPLÉTER PAR LE RÉPONDANT MUNICIPAL DE L'ORGANISME**

15) L'organisme a respecté l'ensemble des obligations liées à sa reconnaissance municipale ?

oui  non



**PARTIE 3****DOCUMENTS OBLIGATOIRES JOINTS À LA DEMANDE**

Documents obligatoires	Joint à cette demande	Déjà en possession de la Ville
Liste des membres de la dernière saison (incluant numéros de Carte Accès Terrebonne).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bilan financier tel que déposé à la dernière assemblée générale des membres.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résolution du conseil d'administration.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Documents obligatoires pour les questions bonis**

Politique de tarification.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des formations offertes.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultats du sondage de satisfaction effectué.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du plan d'action de l'organisme.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la liste de vos administrateurs.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom de votre répondant municipal :

NOM DU DEMANDEUR :

DATE

/

/



## Présentation et dépôt du formulaire de demande de subvention

- 1- Toute demande de subvention doit être présentée sur ce formulaire *Programme d'aide financière pour le soutien aux opérations*. Chaque page et chaque section doivent être dûment remplies.
- 2- Les organismes doivent adresser leur demande officielle de subvention à la Direction du loisir et de la vie communautaire de la Ville de Terrebonne qui l'analysera et présentera ses recommandations au comité exécutif. Les documents doivent être déposés dans les soixante (60) jours suivant l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

## Documents complémentaires annexés

Ce formulaire doit être accompagné des documents suivants :

- La liste complète des participants de l'année précédente incluant le nom, le prénom, l'adresse complète, le numéro de la Carte Accès Terrebonne, le numéro de téléphone, la date de naissance, la catégorie dans laquelle le participant évolue et le niveau AA, CC, A, B, etc., s'il y a lieu (sauf si déjà en possession de la Ville).  
**Note :** seuls les participants des organismes civils seront considérés comme valables pour la présente politique (les participants de clubs scolaires ou jouant pendant les périodes scolaires sont exclus).
- Une copie de la résolution du conseil d'administration appuyant la demande de subvention au programme.
- Tout autre document expliquant plus en détail le projet soumis de façon à répondre aux points d'analyse.

## Application de la présente politique

L'application de la présente politique relève du personnel de la Direction du loisir et de la vie communautaire affecté aux organismes.

Si vous êtes dans l'impossibilité de nous faire parvenir ce formulaire par courriel, merci de l'acheminer :  
par télécopieur au : **450 471-6499**

ou par la poste : **Ville de Terrebonne**  
**Direction du loisir et de la vie communautaire**  
Programme d'aide financière pour le soutien aux opérations  
102 - 940, montée Masson  
Terrebonne (Québec) J6W 2C9

Pour toute information supplémentaire, veuillez téléphoner au 450 961-2001, poste 4000.